

PRÉAMBULE

L'Assemblée Générale du 8 octobre 2021 a été l'occasion de partager la restitution de l'intégralité des sujets et enjeux débattus autour du projet associatif lors de la consultation des adhérent-es qui s'est déployée au cours des trois premiers trimestres 2021. Les réunions des collèges organisées au courant des mois d'octobre et novembre ont permis de faire remonter les priorités d'actions transversales portées par les différents collèges.

Pour rappel, étaient représentés lors de ces réunions : le Collège des Auteur-es par les voix de 42 adhérent-es, le Collège des Producteur-trices par les voix de 9 adhérent-es, le Collège des Technicien-nes et Comédien-nes par les voix de 12 adhérent-es, le Collège des Acteurs Culturels par les voix de 13 adhérent-es.

Le présent document, proposé au vote des adhérent-es par voie électronique est le fruit de la priorisation des actions par le Conseil d'Administration de Films en Bretagne le 5 novembre 2021.

La traduction opérationnelle découlant du projet, et de l'implication des adhérent-es dans les processus de travail à mettre en place en fonction des différents volets (groupes de travail, comités de pilotage, concertations transversales et/ou avec la Région), devrait intervenir au courant du premier trimestre 2022.

1. TRAVAILLER LE LIEN DES ŒUVRES AUX SPECTATEURS

Transmettre des récits, raconter le lien aux territoires, faire vivre les œuvres écrites, fabriquées et produites « ici »

Positionner Films en Bretagne comme un des outils de promotion de l'initiative régionale en Bretagne et hors Bretagne

- Organiser des opérations spécifiques autour d'œuvres fédératrices (œuvres en cours de production, œuvres en cours d'exploitation, œuvres patrimoniales) ;
- Soutenir en communication les avant-premières sur tout le territoire breton et hors Bretagne ;
- Développer les relations avec la PQR et la presse nationale.

Renforcer l'accompagnement conjoint des acteurs de la création et de la diffusion

- Renforcer les synergies entre les acteurs de la création et de la production avec Zoom Bretagne, les salles de cinéma, les associations d'exploitants, les festivals et les acteurs de l'éducation aux images ;
- Développer le déploiement de la médiation sur le territoire breton.

2. DÉVELOPPER ET CONSOLIDER LES COMPÉTENCES

Favoriser l'émergence, accompagner les parcours, structurer par la formation

Ritualiser le partage d'expériences

- Programmation régulière en ligne, programmation de réunions, webinaires et publications thématiques sur proposition des adhérent-es.

Accompagner les acteurs bretons dans leur positionnement et l'évaluation de leurs actions concernant les enjeux définis par la Breizh Cop : Egalité F/H, environnement, droits culturels

- Formations professionnelles dédiées
- Veille et partage d'information, ressources numériques
- Développer les voies de dialogue et de co-construction avec les professionnels et les partenaires

Structurer une offre de formation variée, qualitative et « certifiante »

- Se mettre en capacité de répondre aux besoins de court terme des collègues auteur-es, producteur-trices, technicien-nés/comédien-nés, CAC en matière de formation (évolutions règlementaires, nouveaux dispositifs, droit social, international...);
- Rester en veille quant aux opportunités de bâtir des partenariats avec d'autres organismes de formations, ou partenaires de l'accompagnement des professionnel-les.

Initier la création de dispositifs pour renforcer les parcours de talents

- Imaginer et financer de nouveaux dispositifs de création spécifiquement dédié aux auteur-es : type « bourse nouvel élan » et/ou « aide au parcours d'auteur-e » ;
- Imaginer et financer un dispositif pour stimuler et accélérer la réalisation de premières œuvres et/ou de prototypes
- Aboutir la négociation avec la Région Bretagne (dans le cadre de l'ATE) du financement d'un dispositif « crédit formation » : prise en charge individuelle (totale ou partielle en fonction des coûts) de frais de résidences et/ou de formations nationales et/ou internationales reconnues sur l'ensemble des métiers.

Développer les ressources numériques

- Veille à destination des adhérent-es (mis à jour par l'équipe de Films en Bretagne ET les adhérent-es)
- Annuaire professionnels et documents de référence, scénariothèque

3. ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT À L'INTERNATIONAL

Développer, consolider et entretenir une dynamique transversale

Défendre une excellence bretonne au sein des réseaux professionnels internationaux

- Développement des délégations collectives sur des rendez-vous internationaux ;
- Invitations de partenaires internationaux en appui à des initiatives régionales ;
- Faire rayonner une sélection d'œuvres pour promouvoir la filière bretonne à l'international ;
- Amorcer une stratégie de relations presse et médias internationaux.

Mettre en œuvre un dispositif « bourses de mobilité »

- Prise en charge individuelle plafonnée par Films en Bretagne selon des critères qui restent à définir du déplacement de professionnel-les sur les marchés et festivals.

4. DÉVELOPPER LA COOPÉRATION INTERRÉGIONALE

Rassembler, interagir, coopérer

Fédérer des énergies sur des enjeux convergents au niveau interrégional pour structurer un positionnement des acteurs décentralisés et peser dans le paysage national

- Renforcement de la coopération avec les organisations professionnelles des autres territoires régionaux (au-delà de Ciclic et de la Plateforme) dans le cadre de différentes négociations institutionnelles (statut des artistes-auteur-es, co-développement international, évolution des dispositifs de soutien...)
- S'appuyer sur Les Rencontres de Films en Bretagne pour réunir les acteurs à l'échelle interrégionale ;
- Développer des formations à l'échelle interrégionale ;
- Faciliter le dialogue entre les différents COM régionaux et les professionnels.